

Plan d'action 2025–2028



Nous investissons dans les
scientifiques et leurs idées

Nous investissons dans les scientifiques et leurs idées

La Suisse occupe une position de pointe dans la recherche et l'innovation. Ce succès est le fruit d'une politique cohérente qui accorde une importance élevée à la formation, la recherche et l'innovation (FRI), domaine dans lequel la Suisse jouit d'une reconnaissance internationale.

Sur mandat de la Confédération, le Fonds national suisse (FNS) encourage la recherche dans toutes les disciplines scientifiques. Dans le cadre de concours nationaux, nous sélectionnons les meilleurs projets et les meilleurs scientifiques de la relève pour les soutenir financièrement. Les connaissances ainsi acquises forment l'un des piliers du progrès économique et social du pays.

Les chercheuses et chercheurs suisses doivent continuer à bénéficier de conditions optimales durant la période FRI 2025–2028. La période de financement actuelle est marquée par des coupes dans le budget fédéral. Compte tenu de la réduction prévue des contributions fédérales, le FNS est fortement touché par le programme d'allègement budgétaire 2027. Le présent plan d'action définit et précise comment les mesures de politique de financement et les instruments d'encouragement proposés dans le programme pluriannuel 2025–2028¹ peuvent être mis en œuvre avec les ressources financières disponibles. Vous trouverez ci-après un aperçu de nos priorités pour le soutien à la recherche en Suisse pour la période 2025–2028. Le FNS continuera cependant à plaider en faveur d'une réduction des coupes prévues.

¹ [Programme pluriannuel 2025–2028 \(pdf\)](#)

Nos priorités pour 2025–2028

Au cours de la période 2025–2028, le FNS accorde la priorité aux objectifs suivants au moyen de mesures ciblées :

Mesures générales pour renforcer le financement de la recherche

Renforcement de l'encouragement de projets

Dans le programme pluriannuel 2025-2028, nous avons prévu de renforcer le principal instrument de financement du FNS, à savoir l'encouragement de projets. Or la demande a augmenté de 6 % par an depuis 2017 dans cet instrument. Étant donné que le budget n'a pas crû au même rythme, les taux de réussite ont nettement chuté. Le décalage entre la demande et le budget constitue un potentiel frein à l'innovation. Si le FNS a pu procéder à l'augmentation prévue du budget pour renforcer l'encouragement de projets en 2025, il a dû le réduire sensiblement pour 2026 afin de respecter les coupes prévues dans le programme d'allègement budgétaire 2027.

Alignement des salaires des doctorant-es sur l'augmentation des salaires nominaux

Nous avons augmenté la fourchette salariale des doctorant-es qui travaillent dans les projets financés par le FNS à compter du 1^{er} janvier 2026. Nous souhaitons que les chercheuses et chercheurs en début de carrière bénéficient de bonnes conditions de travail, d'autant plus que ces salaires n'avaient pas été ajustés à l'évolution des salaires nominaux en Suisse depuis 2014.

Soutien aux chercheuses et chercheurs en début de carrière dans l'ensemble du portefeuille du FNS

Nous redoublerons d'efforts pour offrir de bonnes conditions de travail et des perspectives aux chercheuses et chercheurs en début de carrière, qu'elles ou ils soient soutenus par des instruments d'encouragement dédiés aux carrières ou d'autres instruments. Nous allons a) continuer de développer notre stratégie et nos instruments de financement pour promouvoir les talents et mieux tenir compte des carrières scientifiques non linéaires, b) intensifier encore la coopération et le dialogue avec les hautes écoles, c) poser des exigences plus élevées quant aux conditions offertes par les hautes écoles aux chercheuses et chercheurs en début de carrière financés par le FNS, et d) suivre la situation des chercheuses et chercheurs en début de carrière.

Promouvoir l'égalité, la diversité et l'inclusion

Nous intensifierons nos efforts pour garantir l'égalité des chances dans la recherche. La discrimination fondée sur les caractéristiques personnelles des chercheuses et chercheurs, telles que l'orientation sexuelle, l'origine migratoire ou ethnique et tout handicap, empêche encore les talents de développer pleinement leur potentiel. En combinant nos efforts pour promouvoir l'égalité des sexes avec des actions visant à lutter contre d'autres facteurs d'exclusion, nous renforcerons notre engagement en faveur de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion (EDI) dans tous nos instruments. Conformément à la vision et à la mission du FNS en matière d'EDI, les activités visant à éliminer les obstacles comprendront :

- l'élaboration de nouvelles mesures complémentaires liées à l'EDI pour soutenir les employé-es financés par les subsides du FNS ;
- des mesures visant à sensibiliser à l'EDI tout au long du processus d'évaluation ;
- des interventions politiques et des débats visant à promouvoir une culture académique inclusive.

Au début de la période de financement, nous continuerons à offrir les Flexibility Grants, destinés à soutenir les chercheuses et chercheurs ayant des responsabilités parentales. Afin de coordonner nos

efforts avec le soutien apporté par les institutions employeuses, nous remplacerons les Flexibility Grants par de nouvelles mesures complémentaires prévues à moyen terme dans le cadre de l'EDI.

Rester flexible et s'adapter

Afin de conserver une certaine flexibilité en période d'incertitude financière, une partie du budget est allouée chaque année de manière stratégique à des instruments d'encouragement spécifiques.

Priorité 1 : Renforcer la collaboration internationale et la compétitivité

Garantir une recherche internationale ascendante (bottom-up) et libre

Le FNS veut soutenir les projets de recherche développés par des groupes de recherche suisses en collaboration avec des scientifiques internationaux sur une base ascendante et libre. À cet égard, nous veillerons, dans la mesure du possible, à la disponibilité des ressources nécessaires pour répondre à la demande croissante de projets soumis dans le cadre des programmes Weave, Lead Agency et International Co-Investigator. En outre, nous nous efforcerons d'élargir le réseau des organismes de financement participant à ces accords.

Consolider les consortiums de recherche européens

Afin de consolider la participation de la Suisse aux consortiums de recherche européens dans des domaines spécifiques, nous poursuivrons notre engagement dans les partenariats européens, qui remplacent les réseaux ERA. À cet égard, nous poursuivrons les collaborations existantes et en rejoindrons de nouvelles dans des domaines tels que la santé cérébrale et la transformation sociale.

Développer les réseaux de recherche suisses

Dans le cadre d'un nouveau mandat fédéral, nous créerons de nouvelles possibilités d'encouragement afin de soutenir l'expansion des réseaux de recherche au-delà des modèles existants, tout en consolidant et en renforçant les programmes internationaux établis. Nous nous concentrerons sur les accords multilatéraux visant à favoriser la coopération en matière de recherche entre la Suisse et des partenaires hors d'Europe et du monde occidental. Le FNS veillera à garantir la cohérence de ces efforts avec les programmes internationaux existants.

Priorité 2 : Exploiter pleinement le potentiel de recherche

Impliquer dès le départ des acteurs non académiques dans les Programmes nationaux de recherche (PNR)

Les nouvelles approches visant à impliquer des acteurs non académiques dans les PNR seront poursuivies, intensifiées et étendues. Des mesures concrètes seront mises en œuvre, telles que

- l'engagement d'acteurs issus de cercles non académiques dans les comités de direction ou les comités consultatifs,
- la collaboration entre acteurs scientifiques et non académiques grâce au financement de la recherche transdisciplinaire,
- la promotion de l'échange de connaissances entre la science et la politique via le « pairing scheme »,
- le soutien aux mesures de transfert de connaissances et de technologies et aux programmes de mise en œuvre.

Le FNS fournira des lignes directrices claires sur le rôle attendu des acteurs non académiques et leur éligibilité au financement.

Renforcer l'analyse des résultats de recherche des projets financés

Dans le cadre de ses activités de suivi et d'analyse des résultats de recherche, le FNS mettra en place de nouveaux moyens pour mieux comprendre les développements clés de la recherche menée dans les projets soutenus. Fort de ces réflexions, il s'attachera à a) développer de nouvelles méthodes afin de rendre les résultats de recherche visibles pour les utilisatrices et utilisateurs potentiels et de favoriser la collaboration, et b) augmenter la disponibilité des données à des fins d'analyse.

Renforcer la recherche clinique

Dans le cadre du programme IICT (Investigator Initiated Clinical Trials), le FNS finance des essais cliniques qui ne figurent pas parmi les priorités de l'industrie. Entre 2025 et 2028, nous prévoyons a) de renforcer la participation des patient·es et du public concernant le choix des thèmes, la conception des études et leur réalisation, b) d'offrir un mentorat et une formation aux jeunes chercheuses et chercheurs cliniques, c) de soutenir la recherche sur la méthodologie des essais (p. ex. conception, recrutement et suivi des essais) afin d'améliorer l'efficacité de la recherche clinique, d) de couvrir les coûts croissants des études, et e) de faciliter la mise en place de réseaux (inter)nationaux de responsables d'essais cliniques.

Développer BRIDGE en collaboration avec Innosuisse

Avec le programme BRIDGE, le FNS et Innosuisse financent depuis 2017 des chercheuses et chercheurs qui souhaitent développer leurs résultats scientifiques présentant un fort potentiel de mise en œuvre et d'innovation. En 2025-2028, Innosuisse et le FNS souhaitent a) diversifier davantage BRIDGE en renforçant la promotion de l'innovation sociale et en utilisant des mesures appropriées pour accroître la participation des femmes, des chercheuses et chercheurs des HES/HEP et des groupes cibles plus jeunes, b) étendre le financement et l'élargir à la mise en œuvre, c) introduire des services de conseil systématiques, en particulier pour les groupes cibles plus jeunes (Proof of Concept), afin de combler les différences culturelles entre la recherche et l'application et d'établir des contacts pour accélérer la mise en œuvre, et d) axer davantage l'évaluation des requêtes dans Discovery sur le potentiel de mise en œuvre des projets. Le FNS s'engage à renforcer encore le partenariat et les synergies générées entre les deux agences et à approfondir le cadre conceptuel de BRIDGE.

Priorité 3 : Travailler ensemble pour un avenir durable

Mettre en place des incitations pour une recherche durable

Pour que la recherche contribue pleinement au développement durable, elle doit elle-même limiter son impact environnemental, que ce soit en laboratoire ou lors de conférences internationales. Dans cette perspective, nous souhaitons créer des incitations pour promouvoir des pratiques durables dans notre secteur d'activité. En collaboration avec ses partenaires stratégiques et d'autres parties prenantes, le FNS développe en particulier des mesures visant à promouvoir une culture responsable des déplacements professionnels liés à la recherche.

Garantir la durabilité des activités du FNS

Le FNS vise à rendre ses propres activités durables. L'utilisation raisonnée des ressources est l'une de nos principales préoccupations. Nous nous efforçons de réduire en permanence l'impact de nos activités sur les ressources naturelles. Conformément à cette approche, nous avons veillé à la certification de durabilité dès le début de la planification de notre nouveau bâtiment à Berne-Wankdorf, en accordant une attention particulière à l'optimisation écologique. Nous avons inscrit le thème du développement durable dans notre structure organisationnelle à long terme et continuons à renforcer nos compétences dans ce domaine.

Soutenir la recherche pour le développement durable

Le FNS et la Direction du développement et de la coopération (DDC) participent au financement du programme SOR4D, qui encourage la recherche transdisciplinaire afin d'ouvrir de nouvelles voies pour favoriser le développement durable et réduire la pauvreté dans les pays les moins avancés et à revenu faible ou intermédiaire.

Priorité 4 : Développer, étendre et mener une réflexion critique sur la numérisation dans le domaine scientifique

Promouvoir des données de recherche faciles à trouver, accessibles, interopérables, réutilisables et ouvertes (open research data, ORD)

L'ensemble des chercheuses et chercheurs soutenus par le FNS sont tenus de gérer leurs données conformément aux principes FAIR et de les rendre aussi accessibles que possible, dans le respect des exigences légales et éthiques. Au cours de la période de financement 2025–2028, nous continuerons à contribuer aux coûts liés à l'ORD dans les projets financés par le FNS. En outre, nous reverrons nos attentes à la hausse concernant l'application des principes FAIR et le respect des exigences en matière de déclaration des données de recherche. Enfin, nous participerons aux débats politiques visant à développer le cadre de l'ORD.

Suivi des développements dans le domaine de l'IA

Le FNS examinera comment les méthodes et les outils d'IA sont appliqués, développés ou analysés dans la recherche afin de définir des mesures efficaces et ciblées pour le développement futur du financement.

Ce que nous ne pourrons pas mettre en œuvre

Le FNS a dû consolider son portefeuille afin de respecter les mesures énumérées dans le message FRI 2025–2028. Comme annoncé, nous nous concentrons sur l’encouragement direct des carrières à partir de l’échelon postdoctoral, et nous avons mis un terme aux instruments Doc.CH et MD PhD à partir de 2025. Nous avons supprimé l’instrument R’Equip ; à l’avenir, les équipements de recherche seront financés dans le cadre des projets. Par ailleurs, nous avons aussi mis fin à l’instrument Practice-to-Science. L’évaluation des appels à projets pilotes a révélé que cet instrument ne permettait pas d’apporter le soutien attendu aux expert·es issus de la pratique souhaitant travailler comme professeur·es dans une HES ou une HEP.

Avant même qu’il ne soit question du programme d’allègement budgétaire 2027, les fonds alloués au FNS par la Confédération pour la période 2025–2028 n’apparaissent pas suffisants pour autoriser une mise en œuvre complète des mesures prévues dans le programme pluriannuel. Par conséquent, le FNS n’a pas pu concrétiser plusieurs mesures envisagées, notamment les suivantes :

- Encourager les consortiums transfrontaliers de taille moyenne proposés par les scientifiques afin d’accroître la participation des équipes de recherche suisses à des initiatives thématiques internationales ;
- Étendre l’offre destinée aux chercheuses et chercheurs en début de carrière à celles et ceux venant de l’étranger afin de recruter des talents internationaux pour la Suisse ;
- Augmenter le budget dédié aux Implementation Networks pour faciliter les échanges entre les scientifiques et les utilisateur·ices potentiels des résultats de recherche ;
- Promouvoir les laboratoires vivants pour le développement durable et offrir un nouveau forum aux scientifiques et aux acteurs non académiques ;
- Renforcer les compétences de recherche pour la transformation numérique avec une nouvelle offre destinée à la relève « Digital X » ;
- Inciter les chercheuses et chercheurs à développer (davantage) de manière active et innovante des pratiques et méthodes ORD exploratoires ;
- Soutenir de nouvelles infrastructures et services de données (DIS) afin de garantir la qualité, la sécurité et l’accessibilité des données de recherche.

Les coupes budgétaires fédérales liées au programme d’allègement budgétaire 2027 ont nécessité de nouveaux ajustements dans nos activités d’encouragement. Afin de garantir une planification financière fiable et tournée vers l’avenir, le FNS prend les mesures suivantes à partir de 2026 :

- L’instrument de financement Spark, destiné aux idées novatrices et non conventionnelles, est suspendu jusqu’à fin 2027 au moins.
- Les Implementation Networks ne seront pas poursuivis après leur phase pilote.
- L’instrument de financement international SPIRIT est suspendu jusqu’en 2028 inclus.
- Le FNS ne lancera pas de nouveaux appels à projets COST. (La Suisse continuera à participer aux Actions internationales COST.)
- Le budget des partenariats européens est réduit de 25 %.
- À l’avenir, moins de requêtes seront approuvées via le principal instrument de financement du FNS, l’encouragement de projets, et via les instruments de financement de carrières qu’à l’heure actuelle. Le Conseil de la recherche évaluera chaque année l’ampleur de ces réductions sur la base des plans financiers adoptés par la Confédération.

Impressum

Éditeur

Fonds national suisse de la recherche scientifique
Wildhainweg 3, case postale
CH-3001 Bern
+41 31 308 22 22
desk@snf.ch
www.snf.ch

Crédit photographique ©

Page de couverture : Benjamin Ruols, 2024, CC-BY-NC-ND (Concours FNS d'images scientifiques)

© Février 2026, Fonds national suisse, Berne